



Dde de nationalité sans acte de naissance

Par **tiersaud**, le **11/06/2012** à **11:11**

Bonjour,

J'ai 56 ans, je dispose d'un titre de séjour renouvelé régulièrement.

Je suis née au Congo, mais ne parviens pas à obtenir d'acte de naissance, donc impossible de faire une demande de nationalité.

Deux questions :

- comment faire cette demande sans cet acte de naissance ?
- comment puis je faire pour rendre visite à mes enfants en Afrique du Sud

Merci